

ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL D'EURE ET LOIR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Siège social : 27 bis avenue de la République
28600 LUISANT

R.C.S. : CHARTRES 329 295 778

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

2 Rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES

Tél : 02.37.25.15.15
Email : lecoudray@fiteco.com

À l'Assemblée Générale de l'association **COMITE DEPARTEMENTAL D'EURE ET LOIR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL D'EURE ET LOIR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées dans la note « 2.1.3 Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHARTRES, le 2 avril 2026

FITECO,

Commissaire aux Comptes

Séverine NEYEN
Associée

COMPTES ANNUELS

ANNEXES



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2025	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2024
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles en cours, avances et ac				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	364 622.50	(38 762.77)	325 859.73	335 673.27
Terrains	159 523.27		159 523.27	159 523.27
Constructions	155 905.99	(11 346.33)	144 559.66	148 409.50
Install. techniques, matériel et outillage industriels	49 193.24	(27 416.44)	21 776.80	27 740.50
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	11 120.00		11 120.00	10 780.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	11 120.00		11 120.00	10 780.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	375 742.50	(38 762.77)	336 979.73	346 453.27
STOCKS et EN-COURS				
CRÉANCES	3 414.62		3 414.62	5 048.93
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	2 985.47		2 985.47	3 891.67
Charges constatées d'avance	429.15		429.15	1 157.26
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	576 251.64		576 251.64	581 608.84
Instruments Financiers A Terme				30 000.00
Disponibilités	576 251.64		576 251.64	551 608.84
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	579 666.26		579 666.26	586 657.77
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	955 408.76	(38 762.77)	916 645.99	933 111.04
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves		693 634.17	694 300.64
Réserves statutaires ou contractuelles		643 634.17	644 300.64
Réserves pour projet de l'entité		50 000.00	50 000.00
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		59 919.14	(666.47)
Situation nette (sous total)		753 553.31	693 634.17
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		753 553.31	693 634.17
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III			
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		56 403.88	70 455.24
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		56 403.88	70 455.24
Emprunts et dettes financières divers			
DETTES		106 688.80	169 021.63
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		96 958.94	44 895.24
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		7 863.86	6 161.29
Dettes fiscales		493.00	492.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 373.00	117 473.10
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		163 092.68	239 476.87
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		916 645.99	933 111.04

COMPTE DE RESULTAT			31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
			12 Mois	12 Mois		
Cotisations	12 176.00	10 616.00	1 560.00	14.69 %		
Ventes de biens et services	10 665.37	2 108.50	8 556.87			
Ventes de biens	3 770.50	30.00	3 740.50			
. dont ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	6 894.87	2 078.50	4 816.37			
. dont parrainages	3 677.87	2 078.50	1 599.37	76.95 %		
Concours publics et subventions d'exploitation	9 024.42	8 357.00	667.42	7.99 %		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co						
Ressources liées à la générosité du public	281 616.23	129 351.03	152 265.20			
Dons manuels	281 616.23	129 351.03	152 265.20			
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières reçues	131 544.67	183 414.10	(51 869.43)	-28.28 %		
Reprises sur amort., dépr., prov.						
Produits des cessions d'immo. incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	274.49	2.00	272.49			
PRODUITS D'EXPLOITATION	445 301.18	333 848.63	111 452.55	33.38 %		
Achats de marchandises	4 672.79	411.79	4 261.00			
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	230 395.43	164 221.81	66 173.62	40.30 %		
Aides financières	75 726.99	96 471.38	(20 744.39)	-21.50 %		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 687.32	2 693.05	(5.73)	-0.21 %		
Salaires et traitements	36 347.19	33 944.73	2 402.46	7.08 %		
Cotisations sociales	12 404.96	11 624.67	780.29	6.71 %		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 853.05	10 761.51	91.54	0.85 %		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cé						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	17 353.10	17 473.52	(120.42)	-0.69 %		
CHARGES D'EXPLOITATION	390 440.83	337 602.46	52 838.37	15.65 %		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	54 860.35	(3 753.83)	58 614.18			
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	351.29	371.61	(20.32)	-5.47 %		
Autres intérêts et produits assimilés	6 417.22	4 658.70	1 758.52	37.75 %		
Reprises sur provisions, dépréciations						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits cessions de val. mob. de plcmnts et instru de trésor						
PRODUITS FINANCIERS	6 768.51	5 030.31	1 738.20	34.55 %		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilés	1 216.72	1 480.95	(264.23)	-17.84 %		
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Chrg net./cessions de val. mob de plcmnts et instru de trésor						
CHARGES FINANCIÈRES	1 216.72	1 480.95	(264.23)	-17.84 %		
RÉSULTAT FINANCIER	5 551.79	3 549.36	2 002.43	56.42 %		

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	60 412.14	(204.47)	60 616.61	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		30.00	(30.00)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		30.00	(30.00)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	493.00	492.00	1.00	0.20 %
TOTAL DES PRODUITS	452 069.69	338 908.94	113 160.75	33.39 %
TOTAL DES CHARGES	392 150.55	339 575.41	52 575.14	15.48 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	59 919.14	(666.47)	60 585.61	
Dons en nature	10 221.14		10 221.14	
Prestations en nature				
Bénévolat	46 172.00	40 110.00	6 062.00	15.11 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	56 393.14	40 110.00	16 283.14	40.60 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	10 221.14		10 221.14	
Prestations en nature				
Personnel bénévole	46 172.00	40 110.00	6 062.00	15.11 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	56 393.14	40 110.00	16 283.14	40.60 %
NON AFFECTÉS				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2025

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE.....	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule.....	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.1.3 Changement de méthode comptable	6
2.2 DÉROGATIONS	8
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux.....	8
2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP).....	8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	9
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	9
3.1.1 Principes généraux	9
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut).....	10
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »	10
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé.....	10
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements.....	11
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières.....	11
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025	11
3.1.7 Stocks.....	12
3.1.1 Etat des échéances des créances.....	12
3.1.2 Tableaux des dépréciations.....	12
3.1.3 Disponibilités.....	13
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan.....	13
3.1.5 Charges constatées d'avance.....	13
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	14
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	14
3.2.2 Fonds dédiés.....	15
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 Provisions pour risques et charges	16
3.2.4.1 Tableau de variation.....	16
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	16
3.2.5 Dettes	16
3.2.5.1 Etat des échéances.....	16
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales.....	17
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler).....	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	19
4.2.1 Produits liés à la générosité du public.....	19
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie.....	19
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers.....	19
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4 Mécénat	20
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler).....	20
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public.....	20
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	20
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie	21
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	21
4.2.3 Subventions et autres concours publics	21

4.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations	22
4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1	Modalités de répartition des charges	22
4.3.2	Missions sociales	23
4.3.3	Frais de recherche de fonds.....	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	23
4.3.4	Frais de fonctionnement	24
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	24
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	Principes généraux	24
4.4.2	Principes de valorisation	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	30
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	30
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	30
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	31
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	31
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	35
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	35
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	36
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)..... Erreur ! Signet non défini.	
5.2	AUTRES INFORMATIONS	36
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles.....	36
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	36
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	37
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	37

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;

- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Le Comité utilise à compter du 1^{er} janvier 2025 le logiciel Donalig pour le traitement de ses produits et l'émission des reçus fiscaux.

Ce logiciel est hébergé par le National.

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

RAS

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne
- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »
- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »
- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »
- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne « stock et en-cours »

- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »
- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.

- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.

Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;*

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	363 583	1 040		364 623
Immobilisations financières	10 780	340		11 120
Total	374 363	1 380	0	375 743

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	1 040	0
→ PC DELL + ACCESSOIRES	1 040	
→ ...		
Immobilisations financières	340	0
→ Parts sociales	340	
→ ...		
Total	1 380	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	27 910	10 853		38 763
Amort. Immobilisations financières				
Total	27 910	10 853	0	38 763

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	10 780	340		11 120
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	10 780	340	0	11 120

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	2 985	2 985	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	429	429	
Total	3 414	3 414	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	89 514	
Livrets et comptes épargne	183 832	3 000
Comptes à terme	300 000	3 326
Total	573 346	6 326

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ avance fonds de travaux Foncia	1 716	1 599
→ Opération Kiabi		1 428
→ Dons BNP à recevoir	70	74
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	1 786	3 101

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
<i>Rubriques à détailler</i>		
Assurance AXA	378	363
Maintenance PITNEY BOWES		251
Foncia 1t206		543
L'ECHO REPUBLICAIN	51	
...		
Total	429	1 157

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 [Tableau de variation des fonds propres](#)

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/12025	
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Montant
Fonds propres sans droit de reprise									
→ Fonds statutaires									
→ Fonds de réserve générale	644 301	-666						643 634	
→ Fonds de réserve missions sociales	50 000							50 000	
→ Legs et donations avec contrepartie									
Fonds propres avec droit de reprise									
Ecart de réévaluation									
Réserves									
Report à nouveau									
Excédent ou déficit de l'exercice	-666			51 585					59 919
Subventions d'investissement									
Provisions réglementées									
Total	693 635	-666	0	51 585	0	0	0	753 553	

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

→ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
Total	0	0	0	0

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	56 404	14 321	42083	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 959	96 959		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	8 357	8 357		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	1 373	1 373		
Produits constatés d'avance		0		
Total	163 093	121 010	42 083	0

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	493	492
→ Impôt sur les sociétés	493	492
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	7 864	6 162
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 235	1 189
→ Caisse de retraite	279	272
→ Caisse de prévoyance	177	375
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	4 594	3 220
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 579	1 106
→ Prélèvement à la source		
Total	8 357	6 654

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	56 515	26 537
→ FNP - Factures non parvenues	4 403	5 216
→ FNP - Factures intra groupe	52 112	21 321
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	60	9 575
Dons leclerc à reverser au siège		9 575
Subvention recherche SALOI CHOUIAKH	60	
Autres dettes :	1 313	3 883
Solde subv aux asso aide aux malades	1 313	3 883
...		
Total	57 888	39 995

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

10/03/2026 - 09:52

028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR		Décembre 2025		Décembre 2024	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		238 711,48	238 711,48	233 088,15	231 009,65
1.1 Réalisées en France		238 711,48	238 711,48	233 088,15	231 009,65
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		178 856,61	178 856,61	140 150,72	138 072,22
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		59 854,87	59 854,87	92 937,43	92 937,43
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		98 244,08	97 596,07	52 348,37	52 851,37
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		98 244,08	97 596,07	52 348,37	52 851,37
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		55 194,99	55 161,51	53 646,89	15 887,50
3.1 Frais d'information et de communication		235,00	235,00	490,00	490,00
3.2 Frais de fonctionnement		44 106,94	44 073,46	42 395,38	4 635,99
3.3 Autres charges		10 853,05	10 853,05	10 761,51	10 761,51
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				492,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES		392 150,55	391 469,06	339 575,41	299 748,52
EXCÉDENT OU DÉFICIT		59 919,14		-666,47	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2025		Décembre 2024	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		7 948,00	7 948,00	9 793,00	9 793,00
Réalisées en France		7 948,00	7 948,00	9 793,00	9 793,00
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		17 893,14	17 893,14	7 334,00	7 334,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		30 552,00	30 552,00	22 983,00	22 983,00
TOTAL		56 393,14	56 393,14	40 110,00	40 110,00

10/03/2026 - 09:52

028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR		Décembre 2025		Décembre 2024	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-392 667,41	-392 667,41	-193 244,51	-193 244,51
1.1 Cotisations sans contrepartie		-12 176,00	-12 176,00	-10 616,00	-10 616,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-281 616,23	-281 616,23	-129 351,03	-129 351,03
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-98 875,18	-98 875,18	-53 277,48	-53 277,48
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-50 377,86		-137 307,43	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		-3 677,87		-2 078,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-46 425,50		-135 196,93	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-274,49		-32,00	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-9 024,42		-8 357,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
TOTAL		-452 069,69	-392 667,41	-338 908,94	-193 244,51

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2025		Décembre 2024	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-56 393,14	-56 393,14	-40 110,00	-40 110,00
Bénévolat		-46 172,00	-46 172,00	-40 110,00	-40 110,00
Prestations en nature					
Dons en nature		-10 221,14	-10 221,14		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-56 393,14	-56 393,14	-40 110,00	-40 110,00

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à NEANT

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Legs	74 150	37 793
→ Opération Leclerc / Kiabi	10 969	10 424
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Revenu des titres immobilisés, du livret A, livret asso, compte à terme	6 769	5 030
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	91 888	53 247

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises ou de prestations de services	6 958	0
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	6 958	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance	368		123	491
Electricité et eau	2 417		806	3 223
Téléphone	54	154	562	770
Affranchissement	2 118	11 753	194	14 065
Autres (à préciser)				0
Total	4 957	11 907	1 685	18 549

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Actions pour les malades	27 866	27 429
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	14 049	13 715
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	6 837	4 425
Total	48 752	45 569

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2025	2024
Actions pour les malades	140 976	74 306
Actions d'information, prévention, dépistage	9 779	3 627
Actions de formation	173	279
Actions de société et politique de santé	519	
Actions de recherche	27 409	9 035
Actions autres		528
Total	178 856	87 775
Versement à d'autres organismes	2025	2024
Actions pour les malades	14 192	45 828
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	45 663	22 477
Actions autres		

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
Frais d'information et de communication	235	490
Frais de gestion	29 732	29 653
dépenses liées aux locaux	594	2 197
petit mat frn et locat div et maint pub deplct		
honoraires	13 122	13 256
cotisation statutaire	4 674	4 636
masse salariale	6 837	4 425
Total	55 194	54 657

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat	SMIC x 1,5	46 172	40 110
Prestation	Tarif négocié	10 221	
Dons en nature			
Total		56 393	40 110

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	30				4 084		558				4 672
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	123 729				76 739		29 927				230 395
Aides financières	15 872	59 855									75 727
Impôts, taxes et versement assimilés	2 012				81		594				2 687
Salaires et traitements	20 460				10 345		5 542				36 347
Charges sociales	7 406				3 703		1 295	10 853			12 404
Dotations aux amortissements et dépréciations											10 853
Dotations aux provisions											0
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	9 347				3 291		4 715				17 353
Charges financières							1 217				1 217
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									493		493
TOTAL	178 856	59 855	0	0	98 243	0	43 848	10 853	493	0	392 148

028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR			MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France							
Tableau de passage CROD CR CHRG	31/12/2025	Écarts	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions internationales réalisées par l'organisme	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Actions de création-subvention-administration d'établissements	Autres actions
10/03/2026 - 09:52										
CHARGES D'EXPLOITATION	390 440,83		140 976,09	9 778,83	173,10	519,29		27 409,30		
Achats de marchandises	4 672,79			30,46						
Variation de stock										
Autres achats et charges externes	230 395,43		98 629,74	8 536,70				16 562,63		
Aides financières	75 726,99		9 872,12					6 000,00		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 687,32		2 011,79							
Salaires et traitements	36 347,19		20 459,67							
Charges sociales	12 404,96		7 406,34							
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 853,05									
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles céd										
Reports en fonds dédiés										
Autre charges d'exploitation	17 353,10		2 596,43	1 211,67	173,10	519,29		4 846,67		
CHARGES FINANCIÈRES	1 216,72									
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions										
Intérêts et charges assimilées	1 216,72									
Différences négatives de change										
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées										
Charges nettes sur cessions de VMP										
CHARGES EXCEPTIONNELLES										
Sur opérations de gestion										
Sur opérations en capital										
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions										
AUTRES	493,00									
Participation des salariés aux résultats										
Impôt sur les bénéfices	493,00									
C.R	392 150,55		140 976,09	9 778,83	173,10	519,29		27 409,30		
C.E.R										

	FRAIS DE FONCTIONNEMENT										DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE
	Achats pour manifestations et reventes	Activités de récupérations	Frais d'information et de communication externe	Frais d'information et de communication interne	Frais de gestion	Formations administrative	Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%	Charges financières	Dotations aux amortissements	Charges exceptionnelles		
6 869,20			235,00		37 129,21		594,43	4 673,58		10 853,05			
					558,03								
6 869,20			235,00		29 692,14								
							594,43						
					5 542,11								
					1 295,38					10 853,05			
					41,55			4 673,58					
					1 216,72								
					1 216,72								
												493,00	
												493,00	
6 869,20			235,00		38 838,93		594,43	4 673,58		10 853,05			

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes	4 243
Autres missions	
Total	4 243

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2025
Produits exceptionnels	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

20/05/2026 - 09:35

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR	Décembre 2025	Décembre 2024
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		238 711,48	231 009,65
1.1 Réalisées en France		238 711,48	231 009,65
Actions réalisées par l'organisme		178 856,61	138 072,22
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		140 976,09	113 214,13
hébergement transport			
Aménagement au sein des étbs de santé			
Soins de supports		140 976,09	113 214,13
Soins de support soutien psychologique			
Soins de support activités physiques		6 900,00	8 458,29
Soins de support soutien esthétique		54 238,50	41 608,27
Soins de support soutien nutrition		11 280,00	15 045,00
Soins de support autres		19 425,94	6 698,00
Information, orientation		8 134,06	659,94
Visite des malades			
Accompagnement social aide à l'insertion sociale			
Secours financiers aide à domicile		9 872,12	4 654,45
Soins à domicile			
Subvt aux associations de malades			
EDT (équipements de diagnostic et/ou traitements)			
Fonctionnement de la mission		31 125,47	36 090,18
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		9 778,83	1 512,86
Prévention primaire		639,50	17,30
Prévention primaire tabac			
Tabac précarité			2,00
Prévention primaire cancer professionnels			
Prévention primaire alcool			1,40
Prévention primaire soleil		639,50	
Prévention primaire alimentation			13,50
Prévention activités physiques			
Prévention risques environnementaux			0,40
interventions en milieu scolaire			23,90
Concours scolaire			7,10
Agenda scolaire et outils pédagogiques			12,80
Clap Santé		202,50	94,50
Dépistage cancer du sein		4 808,20	124,40
Dépistage colon rectum		2 879,00	10,00
Dépistage utérus			
Dépistage prostate			
Dépistage peau			
Autres dépistages		7,50	
Information du public			
Vivre		30,46	20,94
Fonctionnement de la mission		1 211,67	1 201,92
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		173,10	469,70
Actions de formation professionnels et autres publics			
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales			
Fonctionnement de la mission		173,10	469,70
Actions de société et politique de santé		519,29	515,11
Observatoire sociétal des cancers			
Actions nationales en faveur des proches			
Représentations des usagers			
Représentations des usagers			
Animation politique du réseau			
Visibilité actions politiques			
Assurer portage du plaidoyer			
Promotions des droits des personnes			
Actions nationales en faveur des médecins généralistes			
Ethique et cancers			
Documentation			
Fonctionnement de la mission		519,29	515,11
Fonctionnement de la mission plaidoyer			
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Fonctionnement actions internationales			
International actions réalisées			
International actions réalisées			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		27 409,30	22 360,42
Congrès-symposiums-réunions			
Autres dépenses de recherche		27 409,30	22 360,42
Autres dépenses de recherche			

028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR	Décembre 2025	Décembre 2024
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Registre des cancers		
Prix		
Versements à d'autres organismes agissant en France	59 854,87	92 937,43
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	14 192,00	60 513,35
Hébergement transport		
Aménagement aux seins des ébts de santé		
Soins de support soutien psy		
Soins de support activités physique		
Soins de support esthétique	4 474,00	44 595,85
Soins de support nutrition	40,00	
Soins de support autres	9 678,00	13 557,50
Information, orientation		
Visite des malades		
Accompagnement social aides à l'insertion sociale et prof		
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades		2 360,00
EDT		
Fonctionnement de la mission		
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Prévention primaire tabac		
Tabac précarité		
Prévention primaire cancer professionnels		
Prévention primaire alcool		
Prévention primaire soleil		
Prévention primaire alimentation		
Activités physique		
Prévention risques environnementaux		
Interventions en milieu scolaire		
Concours scolaire		
Agenda scolaire et outils pédagogiques		
Dépistage cancer du sein		
Dépistage colon rectum		
Dépistage utérus		
Dépistage prostate		
Dépistage peau		
Dépistage autres		
Information du public		
Vivre		
fonctionnement prévention		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions de formation professionnels		
Actions de formation autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	45 662,87	32 424,08
Programmes nationaux	10 969,10	10 424,08
Contributions financières		10 424,08
Équipes labellisées		
Recherche prévention des cancers		
recherche actions		
CIT		
E3N		
Adolescent face au cancer		
Adolescent face au cancer	10 969,10	
Recherche clinique		
recherche douleurs		
recherche équipement epidemiologique		
Recherche psychosociale		
Congrès		
Partenariat avec des grandes institutions		
Programmes régionaux et départementaux	34 693,77	22 000,00
Contributions financières		
Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive	10 000,00	22 000,00
Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive		
Subvention de fonctionnement Recherche équipe labellisées		
Subvention d'équipement Recherche actions	24 693,77	
Subvention de fonctionnement Recherche clinique		
Subvention d'équipement Recherche clinique		

la ligue contre le cancer	028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR	Décembre 2025	Décembre 2024
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
	Subvt de fonct Recherche épidémiologique		
	Subvention d'équipement Recherche épidémiologique		
	Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales		
	Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales		
	Mission reversement legs		
	Autres actions		
	Registre des cancers		
	Prix		
	Actions de société et politique de santé		
	Observatoire sociétal des cancers		
	Actions nationales en faveur des proches		
	Représentations des usagers		
	Promotion des droits des personnes		
	Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
	Éthique et cancers		
	Documentation		
	Fonctionnement de la mission		
	1.2 Réalisées à l'étranger		
	Actions réalisées par l'organisme		
	Cotisations internationales		
	Subventions diverses internationales		
	Subventions diverses internationales		
	Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
	2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	97 596,07	52 851,37
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	97 596,07	52 851,37
	Frais d'appel de dons	69 378,09	27 087,98
	Frais d'appel des legs		
	Frais traitements des dons	21 348,78	21 061,68
	Frais de traitements des legs		
	Frais de campagne pour des dons en nature		
	Achats pour manifestations et ventes	6 869,20	4 701,71
	Achats pour manifestations	6 869,20	4 701,71
	Achats pour ventes		
	Activités de récupérations		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
	Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
	Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
	Frais de Recherche de Mécénat Formation		
	Frais de Recherche de Mécénat recherche		
	Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
	Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
	Concours ext-parrainage entp Formation		
	Concours ext-parrainage entp Recherche		
	Frais de recherche partenariat		
	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
	3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	55 161,51	15 887,50
	3.1 Frais d'information et de communication	235,00	490,00
	Frais d'information et de communication externe	235,00	490,00
	Frais d'information et de communication interne		
	3.2 Frais de fonctionnement	44 073,46	4 635,99
	Frais de gestion	38 805,45	
	Formation administrative		
	Impôts et taxes	594,43	
	Cotisation statutaire 10%	4 673,58	4 635,99
	3.3 Autres charges	10 853,05	10 761,51
	Charges financières		
	Dotations aux amortissements	10 853,05	10 761,51
	Charges exceptionnelles		
	TOTAL DES EMPLOIS	391 469,06	299 748,52
	4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
	5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
	EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 198,35	
	TOTAL	392 667,41	299 748,52

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	7 948,00	9 793,00
Réalisées en France	7 948,00	9 793,00
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	17 893,14	7 334,00

10/03/2026 - 09:53

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR	Décembre 2025	Décembre 2024
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
	3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	30 552,00	22 983,00
	TOTAL	56 393,14	40 110,00

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+ Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

10/03/2026 - 09:53

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR	Décembre 2025	Décembre 2024
	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
	RESSOURCES DE L'EXERCICE		
	1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-392 667,41	-193 244,51
	1.1 Cotisations sans contrepartie	-12 176,00	-10 616,00
	1.2 Dons, legs et mécénat	-281 616,23	-129 351,03
	Dons manuels non affectés	-281 616,23	-127 922,57
	Dons manuels affectés		-1 428,46
	Legs, donations et assurances-vie non affectés		
	Legs et autres libéralités affectés		
	Mécénat		
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-98 875,18	-53 277,48
	Manifestations	-475,00	
	Ventes (dont abonnement à vivre)	-3 770,50	-30,00
	Prestations et autres ventes	-2 742,00	
	Activités de récupération		
	Charges et Produits exceptionnels		
	Droits d'auteurs		
	Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
	Autres produits affectés		
	Produits financiers	-6 768,51	-5 030,31
	Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-85 119,17	-48 217,17
	2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
	3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
	Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
	Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
	Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
	Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
	TOTAL DES RESSOURCES	-392 667,41	-193 244,51
	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-106 504,01
	TOTAL	-392 667,41	-299 748,52

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	283 793,03	379 535,53
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	1 198,35	-106 504,01
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	10 522,82	10 761,51
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	295 514,20	283 793,03

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-56 393,14	-40 110,00
Bénévolat	-46 172,00	-40 110,00
Prestations en nature		
Dons en nature	-10 221,14	
TOTAL	-56 393,14	-40 110,00

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009	MAT INFOR	273			273		
2010							
2011	MAT INFOR	1 816			1 816		
2012	COPIEUR	1 124			1 124		
2013							
2014	PROJECTEUR	569			569		
2015							
2016							
2017							
2018	AGT LOCAUX	1 194			1 194	119	
2019							
2020							
2021							
2022	MAT INFOR	1 560			1 560	64	
2023	AGT LOCAUX / IMMEUBLE	350 152		10 000	250 152	9 992	
2024	GAZ DEPANNAGE CHAUDIERE	4 512			4 512	451	
2025	BN PC DELL + ACC	1 040			1 040	227	
Total		362 240		10 000	262 240	10 853	

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";				
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	11	2240	1,40	39916,8
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	18	351	0,22	6254,82
Total	29	2 591	2	46 172

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	1	1 722	1
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	1	1 722	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	6 246
6257 - Réceptions	Restauration	462
...	...	
...	...	
...	...	
Total		6 708

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1500 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.